

UN CÉRÉMONIAL DE LA FIN DU XVI^e SIÈCLE A L'USAGE DE LA CATHÉDRALE DE TOLÈDE ¹

par

François REYNAUD

Les cérémoniaux tardifs constituent le dernier type de livre décrivant le déroulement des cérémonies religieuses. En présentant ici un exemple de cérémonial manuscrit détaillant de la façon la plus fouillée possible les usages liturgiques de la cathédrale de Tolède à la fin du xvi^e siècle et au début du siècle suivant, nous espérons contribuer aux travaux récents consacrés aux ordinaires, aux cérémoniaux et aux coutumiers, dont certains ont été publiés dans la présente revue². Cet article est un préalable à l'édition critique de ce cérémonial tolédan que nous venons d'entreprendre avec le soutien de la bibliothèque capitulaire de Tolède. Cette édition, à l'usage des liturgistes et des musicologues de la période moderne, mais aussi des historiens de la ville impériale, mettra à leur disposition des renseignements d'une précision inégalée pour la connaissance des traditions culturelles et du déroulement des cérémonies à la cathédrale de Tolède dans le courant du xvi^e siècle et jusqu'au début du siècle suivant.

Nous essaierons de montrer ici comment se situe ce cérémonial parmi les livres de la cathédrale à usage culturel et de quelle façon il a été incorporé à un manuscrit composite. Avant d'en examiner la structure, le contenu, l'appartenance typologique, les particularités de présentation et d'écriture, nous donnerons quelques éléments d'information sur son auteur.

1. Cet article est l'aboutissement d'une conférence prononcée à l'Institut Supérieur de Liturgie de Paris, en mai 1994, dans le cadre des rencontres entre historiens et liturgistes. Nous sommes heureux de le dédier à Roger Gratraud, archiprêtre de Saint-Mathias de Barbezieux, en témoignage d'affection et de profond respect.

2. Cf. Aimé-Georges MARTIMORT, *Les « ordines », les ordinaires et les cérémoniaux*, Turnhout, 1991 (Typologie des sources du Moyen Age occidental, 56) ; Lin DONNAT, « Les coutumiers monastiques. Une nouvelle entreprise et un territoire nouveau », dans *Revue Mabillon*, n.s., t. 3 (= t. 64), 1992, p. 5-21 ; Dominique LOGNA-PRAT, « Coutumes et statuts clunisiens comme sources historiques (ca 990-ca 1200) », *ibid.*, p. 23-48 ; Éric PALAZZO, « Les ordinaires liturgiques comme sources pour l'historien du Moyen Age. A propos d'ouvrages récents », *ibid.*, p. 233-240, étude dont le sujet est l'analyse de l'ouvrage de A.-G. MARTIMORT, *op. cit.*

Les livres précédents

L'existence d'un livre de cérémonies à l'usage de la cathédrale de Tolède est attestée par un acte capitulaire de 1493 par lequel le chapitre ordonne la correction et la reliure du *Libro de ceremonias*³. On venait sans doute de copier un nouveau livre qu'il fallait revoir avant d'en confier les cahiers séparés au relieur. En 1534, le chapitre demande l'examen du livre des cérémonies par une commission composée de deux chanoines et de l'écolâtre, dans un but qui n'est pas révélé ; il pourrait s'agir du même livre⁴. En 1538, après le synode de Tolède de 1536, le cardinal Tavera fit élaborer des constitutions et rédiger un minutieux cérémonial. D'après le comte de Cedillo, il s'agirait d'une série d'ordonnances concernant les festivités propres à la cathédrale et la manière dont on devait les célébrer : ordre des processions, prières, ornements liturgiques et leur emploi. Le tout était traité sous forme de chapitres dont un était consacré à l'*obispillo* — le petit évêque élu parmi les enfants de chœur le jour de la saint Nicolas —, une tradition dont Tolède n'avait pas l'apanage et qui n'était pas du goût du prélat⁵. En 1539, le chapitre demande d'achever la correction du *Libro de las ceremonias*, parmi d'autres livres liturgiques. En sont chargés le protonotaire, l'écolâtre et un chanoine⁶. S'agit-il du cérémonial du cardinal Tavera et ce livre n'est-il pas le même que celui de Juan Rincón, sous-chantre de la cathédrale depuis mars 1535, auquel le cérémonial qui va faire l'objet de cette étude fait allusion dans deux notes marginales⁷ ? Passé cette date, les actes capitulaires ne font plus allusion

3. Ce livre est remis par le chanoine Fernando del Castillo aux rationnaires Juan de Santander et Alonso de Aguilera chargés de le corriger avant de le faire relier. Cf. Toledo, Archivo capitular, Actas capitulares (désormais cités AC), 8 juin 1493.

4. AC, 4 novembre 1534. *Comision ceremonial : Cometieron a los señores que es cometido el ceremonial que son los señores obispo Campo e Pedro Tenorio e Antonio de Leon, canonigos, que juntamente con el s^{or} Miscuela provean lo que convenga acerca de lo contenido en el libro de gerimonias desta S^{ca} Yglesia*. D'après les actes capitulaires, au début de l'année 1534, un nouveau maître de cérémonies avait été désigné en la personne du licencié Francisco de Hervas, rationnaire et visiteur de la cathédrale, avec augmentation de son salaire. Il fut remplacé cinq mois plus tard, le 19 mai 1534, par le *claustrero* Alonso de Morales. Tous deux succédèrent à Pedro Lagarto qui fut *claustrero*, en 1490, puis maître de musique des enfants chanteurs, les *seises*, au début du xvi^e siècle, et se vit confier la charge de maître de cérémonies, le 11 octobre 1530.

5. Jerónimo LÓPEZ DE AYALÁ Y ALVÁREZ DE TOLEDO, comte de Cedillo, *Toledo en el siglo XVI. Discursos leídos ante la Real Academia de la historia*, Madrid, 1901, p. 37 et note 95. L'auteur indique qu'un exemplaire de ce cérémonial était conservé à la Real Biblioteca de Madrid « sala 2a, M. 1, en fol. pta., letra del siglo XVI » (sic).

6. AC, 11 juillet 1539. *Comision libro de cerimonias misales y breviarios : ... Cometieron a los s^{cos} Miscuela y Ber^{mo} de Alcaraz e al protonotario Al^o de Leon canonigos que concluan lo que toca a la enmienda del libro de las cerimonias hasta acabarle e ansi mesmo revean las reglas de los misales y breviarios e hagan relacion en cab^o de los quales parece se deve enmendar para que se provea*.

7. La première note concerne la façon de chanter les sept antiennes dites *de la O* entre le 17 et le 23 décembre, au fol. 400 : *En un libro de Joan Rincon, maestro de ceremonias y socapiscol, racionero del choro del dean, esta notado que estas antifonas de la O las ha de convidar el socapiscol a las dignidades cuyas son estando presentes y si no lo estubieren las encomiende el maestro de ceremonias y el socapiscol o aya mas de yr y ponerse con el ceptro*

à la consultation ou à la correction de ce livre qui aurait été utilisé jusqu'à l'époque qui nous intéresse.

Parmi les livres anciens conservés encore à la cathédrale et qui décrivent l'action liturgique au Moyen Age, citons un rituel de Tolède du XIV^e siècle, deux pontificaux — le livre à l'usage de l'évêque — des XIII^e et XIV^e siècles et une *consueta* ou *ordo* du XIV^e siècle⁸.

Le cérémonial, son auteur, son environnement documentaire

Si la perte des plus anciens livres de cérémonies — que l'on se gardera de nommer cérémoniaux — est dommageable pour une connaissance approfondie de l'histoire du culte à la cathédrale de Tolède, les archives du chapitre conservent en revanche un document du plus haut intérêt qui décrit avec un souci de précision remarquable les cérémonies du sanctoral et du temporal à la fin du XVI^e siècle, avec des annotations marginales ajoutées jusque dans les années 1630. Ce cérémonial — appelons-le ainsi *a priori*, nous verrons plus loin s'il répond bien à cette appellation — n'est pas l'unique objet du livre dans lequel il se trouve. En effet, il est inclus dans un manuscrit sur papier de plus de 600 folios dont le titre, *Casos subcedidos en diversos tiempos en la S^{ta} Iglesia de Toledo desde el año de 1439 sacados de los libros capitulares de ella*, pourrait faire croire, à qui n'aurait pas la curiosité de le consulter attentivement, qu'il s'agit d'une simple compilation d'événements, en l'occurrence extraits des actes capitulaires. Au dos du livre est inscrit un nom : *Arcayos*. Il s'agit de Juan Baptista Chaves Arcayos qui fut secrétaire du chapitre et chapelain du chœur de la cathédrale⁹. Sur le personnage, on sait encore peu de chose si ce n'est qu'il était natif de Tolède et que, en 1589, l'on confia son

delante de la silla cuya es las espaldas al altar del maestro de ceremonias... La seconde note concerne la cérémonie du lavement des pieds du Jeudi saint, le *Mandatum*, au fol. 508 : *Nota que Juan Rincon dice que en ausencia del prelado hagan el mandato los dignidades los mas antiguos de cada choro fol. 45*. Juan Rincón fut sous-chantre pendant cinquante ans, jusqu'à sa mort le 16 septembre 1585.

8. Biblioteca capitular, ms 38-24, 39-12, 39-13 et 38-25. Cf. José JANINI y Ramón GONZÁLVIZ, *Catálogo de los manuscritos litúrgicos de la catedral de Toledo*, Toledo, 1977, p. 150, 161, 165, 151.

9. Biblioteca capitular, ms 49-29. Il existait au début de ce siècle une copie en deux volumes (?), datant de 1765, d'un autre livre manuscrit (perdu) de Juan Chaves Arcayos intitulé *Ceremonias y curiosidades de la Santa Iglesia Primada (1568-1643)*, d'après Juan MORALEDA y ESTEBÁN, *Los seises de la catedral de Toledo*, Toledo, 1911, et Simón DE LA ROSA y LÓPEZ, *Los seises de la catedral de Sevilla*, Sevilla, 1904. Cette copie n'est plus à la bibliothèque capitulaire mais il s'agissait probablement d'une compilation du ms 49-29, ce que suggèrent des comparaisons entre les deux : selon La Rosa y López, *op. cit.*, p. 363, la copie du livre perdu indiquait que, la veille du *Corpus Christi*, après les premières vêpres, se succédaient *danzas y bailes* devant le banc des *caperos* et dans l'ordre indiqué par les *mayordomos*, parfois en présence de l'archevêque. Dans le cérémonial du ms 42-29, fol. 530v, on lit à peu près la même chose : *... y dada la bendicion por el perlado si esta presente, se assentan el preste y los caperos en el banco y los benefficiados en sus sillas y luego dançan y baylan delante del vanco de los caperos las danças nuevamente ordenadas para esta fiesta. (...) y cada dança entra por su orden, como lo ordenare los canónigos mayordomos desta fiesta.*

enquête de « propreté de sang » au chapelain Francisco de Escobar, certainement en préambule à l'obtention de la chapellenie du chœur¹⁰. Un examen méthodique des actes capitulaires apporterait peut-être des informations sur sa personnalité et les fonctions ou responsabilités qui lui incombèrent à la cathédrale. Nos recherches dans les minutes des notaires de l'Archivo histórico de Tolède nous apprirent qu'il fut propriétaire d'une maison située sur la paroisse de San Lorenzo, louée en 1604 à Diego Rengifo, un *cantor* de la cathédrale, pour la somme de 18 000 maravédís¹¹.

Le livre, écrit en quasi-totalité par Chaves Arcayos, cérémonial inclus, consiste pour une grande part en la compilation des actes capitulaires, précédée d'un index alphabétique thématique au début du manuscrit pour que l'on puisse accéder plus facilement au type d'acte recherché¹². On remarque vite que les documents collectés concernent dans une très large majorité la vie cultuelle de la cathédrale : son cadre, soit l'édifice lui-même ; ses acteurs : les dignitaires du chapitre, les chanoines, les rationnaires, les chapelains, les lecteurs, les thuriféraires, les enfants de chœur et, d'une façon générale, tous les participants aux nombreuses cérémonies qui marquent le cycle temporel, le sanctoral et les fêtes ou événements d'exception comme les obsèques, les réceptions de souverains, les translations de reliques.

Ce souci d'extraire des actes capitulaires les décisions relatives au culte et à son organisation matérielle aura sauvé une bonne partie de la documentation comprise entre 1439 et 1467 et non la moins intéressante, car le premier volume des actes conservés n'est pas antérieur à cette dernière date. En revanche, la compilation ne s'intéresse pas aux décisions touchant personnellement les chanoines, les rationnaires ou les chapelains, telles que leurs congés ou leurs rémunérations. Chaves Arcayos fut surtout préoccupé de noter en priorité ce qui avait trait aux cérémonies religieuses, y compris leurs dotations.

En plus de la transcription ou du résumé de ces actes capitulaires relatifs à la vie cultuelle, des documents complémentaires tirés des archives du chapitre ont été insérés dans ce livre ; il peut s'agir de l'ampliation des actes les plus importants. Ces documents restent dans le droit fil des préoccupations de leur rédacteur : réunir en un même livre des renseignements indispensables à la bonne connaissance des règlements, de l'organisation cultuelle et des usages propres de la cathédrale avec leurs amendements et leurs ajouts successifs. Nous les énumérons à présent, dans leur ordre d'apparition.

10. Cf. Archivo capitular, legajo 24, expediente n° 545. Il était le fils de Thome Sánchez Arcayos et de Juana de Salazar, habitants de Tolède. L'enquête dite de *limpieza de sangre*, dans le droit fil de l'Inquisition, fut rendue obligatoire après 1540 sur ordre du cardinal Siliceo. Elle était applicable à tous les bénéficiers et rationnaires de la cathédrale de Tolède, enfants de chœur inclus. Les enquêteurs, désignés par le chapitre, se rendaient parfois fort loin dans les localités où résidèrent les grands-parents paternels et maternels et interrogeaient des témoins pour vérifier que l'impétrant n'avait pas de sang juif ou maure. Les dépenses, parfois fort lourdes, étaient généralement supportées par la cathédrale.

11. Toledo, Archivo histórico, Protocolo n° 2659, fol. 1467.

12. L'index alphabétique de A à Y qui suit la page de titre est complété par un autre, incluant encore les lettres C, M, O, P, R, S, Y, entre les fol. 81 et 85.

On trouve en premier lieu plusieurs bulles pontificales instaurant des rations : celle du *claustrero* — celui qui a la charge du cloître —, des six chanteurs polyphonistes, du *capiscol* — le chantré ; celle qui règle l'accès au chœur pendant les offices divins, suivie de sa traduction en castillan¹³. Bien d'autres bulles, instituant des fonctions étroitement liées au culte, sont absentes de cette collecte incomplète, comme celle relative au second sous-chantre ou à l'organiste.

Vient ensuite la relation des deux plus grands événements religieux du siècle à Tolède : la translation du corps de saint Eugène (1556) et du corps de sainte Léocadie (1587)¹⁴. Chaves Arcayos fut probablement le témoin oculaire du second. Suivent plusieurs narrations de processions, ordonnées par le chapitre pour l'exaltation de la foi catholique, avant d'arriver à la description détaillée des cérémonies qui entourèrent la visite que le cardinal Gaspar de Quiroga fit à sa cathédrale le 15 juin 1580¹⁵. Le rédacteur a ensuite résumé en castillan les constitutions de la cathédrale rédigées en 1388, sous l'épiscopat de don Pedro Tenorio. Il a pris soin de compléter ces constitutions par deux plus anciennes et une dizaine d'autres s'échelonnant de 1423 à 1513¹⁶. A la suite, une autre main a copié le texte latin des constitutions de 1388¹⁷. La correspondance entre les deux textes n'est pas rigoureuse, Chaves Arcayos ayant pu utiliser une source intermédiaire. Les constitutions de 1388 traitent du nombre des chanoines, de la convocation au chapitre, de la sonnerie des cloches, des offices¹⁸, des prêtres, diacres et sous-diacres de service pendant la semaine, de la charge

13. Fol. 62 sq. : *Bulla que se impetro para el oficio de claustrero* ; fol. 71-71v : *Bulla del papa Innocentio VIII acerca de seis raciones para cantores* ; fol. 72-73 : *Translado de la bulla que el papa Paulo IV congedio a esta sancta yglesia para las personas que pueden estar en el choro durante se digan las horas y divinos officios...* ; fol. 73-74 : *Bulla del papa Paulo IV vuelta de latin en romance, que es la susdicha* ; fol. 76 : *Bulla de Paulo II tocante al socapiscol*. Cette dernière bulle semble d'une main différente, les trois premières sont de la même main, c'est-à-dire de celle de Chaves Arcayos.

14. Fol. 91-105. Le récit de la translation de sainte Léocadie est suivi du récit non moins détaillé de la cérémonie du dépôt des reliques dans une châsse d'argent doré due à l'orfèvre Francisco Merino sur un dessin de Nicolás de Vergara el mozo (fol. 105 sq.). Il serait intéressant de confronter cette relation à celle du jésuite Miguel Hernández, l'artisan de cette translation, qui publia à Tolède, en 1591, son livre intitulé *Vida, martyrio y translacion de la gloriosa virgen y martir santa Leocadia...*

15. Fol. 114-116.

16. Fol. 122-126v. Constitutions complémentaires à celles de 1388 : n° 36, du 11 février 1374 ; n° 37, du 16 mars 1374 ; n° 41, du 15 mai 1423 ; n° 42, du 9 octobre 1423 ; n° 44, du 2 novembre 1435 ; n° 47, du 15 mars 1437 ; n° 48, du 4 janvier 1468, confirmée le 24 janvier 1468 ; n° 52, du 8 décembre 1490, réitérée le 2 septembre 1499 ; n° 54, du 19 mars 1496, révisée le 15 avril 1506 ; n° 55, du 4 février 1494, recopiée intégralement ; n° 59, du 27 septembre 1507 ; n° 60, du 20 avril 1513 ; n° 62, du 24 décembre 1490. Cette dernière, due au cardinal González de Mendoza, traite de l'administration de la *obra* et du personnel laïque et ecclésiastique qui en dépend avec le salaire assigné à chacun exprimé en florins aragonais convertis en maravedis. Entre autres fonctions, on relève celle du relieur, de l'organiste, du facteur d'orgues, de l'horloger, du maître des enfants de chœur et d'un seul chanteur, un ténor. Ce n'est que deux ans plus tard que la cathédrale affectera six rations à des chanteurs polyphonistes.

17. Fol. 128v-160.

18. Un calendrier liturgique fait suite à la rubrique consacrée aux offices. Il indique le nombre de lectures et de capes selon le degré de solennité de la fête.

du préchantre, du trésorier, de l'écolâtre, du chapelain majeur, du maître du cloître, du réfectoier, des distributeurs, des majordomes, des *oficiales* — portier, écrivain du chapitre, barbier —, des anniversaires des défunts, de l'instruction des chanoines et des rationnaires qui en auraient besoin, des peines encourues, du luminaire et de la cire, des chapelains et des chapellenies, des revenus¹⁹.

Ce n'est qu'au folio 252v que commence le cérémonial proprement dit mais, juste avant le sanctoral, Chaves Arcayos a jugé bon d'expliquer ce que sont les distributions et les *caridades* auxquelles ont droit les chanoines et les rationnaires pour un certain nombre de fêtes, en plus des distributions quotidiennes²⁰. Il ne manquera pas, tout au long du cérémonial, d'en signaler le montant pour l'une ou l'autre de ces fêtes.

On trouve ensuite, dans le cérémonial lui-même, des commémorations ou des événements importants qui se reproduisent périodiquement et intéressent le chapitre cathédral : la dernière semaine d'avril et d'août, le jour le moins occupé, a lieu une cérémonie à la mémoire de ceux qui furent bénéficiaires de la cathédrale²¹ ; le 4 mai, c'est la traditionnelle élection du recteur et administrateur de l'Hôpital de Santa Cruz, fondé par le cardinal Mendoza, à laquelle assiste le chapitre²², suivie quelques jours plus tard par celle du recteur du collège Sainte-Catherine, un jour qui conviendra le mieux après la fête de l'Invention de la Croix. L'élection vaut pour deux ans, ses modalités sont explicitées²³. En juillet, c'est au tour de la nomination du recteur de l'Hôpital de la Visitation de Notre-Dame, dans l'octave de la fête de la Visitation²⁴. Ces événements scandent la vie religieuse ; la relation qui en est faite ici est peut-être l'unique source qui soit parvenue jusqu'à nous.

Le cérémonial indique les sépultures de dignitaires et bénéficiaires inhumés en différents endroits de la cathédrale, notamment dans les chapelles. On en trouve la liste dans le sanctoral, à la veille de la Toussaint,

19. Les constitutions de 1388 sont incluses dans un manuscrit du xv^e siècle conservé à la bibliothèque capitulaire sous la cote 23-17. Elles y sont précédées par le calendrier de l'église de Tolède. Cf. J. JANINI y R. GONZÁLVZ, *op. cit.*, p. 60.

20. Fol. 270v. Ces distributions sont réparties entre les personnes présentes aux offices : les chanoines ordonnés perçoivent deux fois plus que les rationnaires ordonnés et que les chanoines qui n'ont pas reçu les ordres majeurs ; les rationnaires non ordonnés seulement la moitié de ce que perçoivent ces derniers. Les paiements se font tous les 28 jours, comme pour les distributions quotidiennes. Au xv^e siècle, les *caridades* se gagnent en assistant aux obsèques, aux messes de Requiem et aux anniversaires pourvus de dotations. A la fin du xvi^e siècle, les *caridades* sont payées par la mense trois fois par an aux chanoines et rationnaires, dans les mêmes proportions que les distributions, avec des pénalités pour ceux qui excéderaient les 120 jours de congés par an. En 1602, l'assistance aux processions fut rendue obligatoire pour douze fêtes énumérées au fol. 270v.

21. Fol. 308-309v et 346-347v.

22. Fol. 311-311v.

23. Fol. 314-314v. Ce collège fut fondé par l'écolâtre de la cathédrale, don Francisco Álvarez Zapata, et institutionnalisé par une bulle du pape Innocent VIII en 1485. En 1510, le pape Léon X l'éleva au rang d'université où bon nombre d'enfants de chœur sortis de la cathédrale poursuivaient leurs études pour l'obtention des diplômes de bachelier et de licencié.

24. Fol. 320.

fête pour laquelle la coutume veut que, depuis 1550, l'on dépose sur ces sépultures des luminaires et une offrande de pain et de vin. Le chapitre, la confrérie des rationnaires ou celle des chapelains en avaient la charge, selon la qualité du défunt ²⁵. Ces *memorias* des bénéficiers défunts avaient leurs administrateurs, chargés de gérer les dotations destinées à leur entretien ; il pouvait s'agir des chapelles elles-mêmes ou des confréries, mais encore de monastères et d'hôpitaux de Tolède ²⁶. Chaves Arcayos prend bien soin de les indiquer, avec les sépultures qui leur incombaient. Pour le XVI^e siècle, ces informations complètent les listes des obituaires ou des *nécrologes plus anciens* ²⁷.

Des questions d'ordre matériel ou économique ne sont pas exclues, telles que l'adjudication et l'affermage, au plus offrant, des rentes du chapitre qui avaient lieu un mardi de la première ou de la deuxième semaine du mois de décembre dans la salle capitulaire, anciennement dans le cloître ²⁸.

Le 9 décembre, en la fête de la patronne de Tolède, sainte Léocadie, après les complies, la confrérie des rationnaires nommait les nouveaux officiers de son chapitre : le majordome, le secrétaire, le solliciteur, ainsi que deux juges, un pour chaque chœur ²⁹. Leur élection prenait effet au premier janvier de l'année suivante. Le 22 décembre, avait lieu celle des *oficiales* de la cathédrale ³⁰.

Chaves Arcayos n'omet pas de signaler les étrennes distribuées la veille de Noël aux chanoines, rationnaires et *oficiales* de la cathédrale sous forme de quelques réaux, d'un nombre variable de paires de poules et de *besugos* — les dorades traditionnelles — coûtant trois réaux chacun ³¹. En contrepartie, il fait état des peines encourues par les bénéficiers et les *oficiales* de la cathédrale qui s'abstiendraient d'assister aux premières

25. Fol. 367v-369v. La première sépulture mentionnée est celle de l'archevêque don Juan Martínez de Contreras : en la *capilla de San Ildephonso, con seys cirios blancos, dos platos de papel y dos pichelos de vino en cada día*. On dénombre ainsi 27 sépultures de dignitaires, 8 sépultures de rationnaires et pas moins de 47 sépultures de chanoines dont certains étaient aussi rationnaires.

26. Fol. 369v-371v.

27. Sur les sépultures, les anniversaires des fondations pieuses et les cérémonies qui en dépendent, cf. *Kalendarario con relaciones de sus festividades, aniversarios y obligaciones de sus prebendados* (Madrid, Biblioteca nacional, ms 626). En complément, pour un repérage des sépultures dans la cathédrale, cf. *Inscripciones sepulcrales que existian en las capillas y otros lugares de la iglesia de Toledo en 1751* (Madrid, Biblioteca nacional, ms 13118).

28. Fol. 388v-390. Pour la période concernée, l'*archivo de la obra y fábrica* de la cathédrale conserve les registres d'adjudication de ces dîmes. Cf. Carmen TORROJA MENÉNDEZ, *Catálogo del archivo de obra y fábrica de la catedral de Toledo*, Toledo, 1977, n° 1366 et 1367.

29. Fol. 395v. Les dignitaires, chanoines et rationnaires sont répartis en vis-à-vis en deux chœurs à l'intérieur de la clôture, le chœur du doyen et celui de l'archevêque.

30. Fol. 404v : ... *capitularmente ayuntados para elegir e nonbrar oficiales para el servicio, y administracion de los cargos y cosas conçernientes al estado y gobernacion para esta dicha sancta yglesia para el año venidero siguiente*. Suit la longue liste des recteurs des différents collèges, des administrateurs des biens et fondations de la cathédrale, des visiteurs, examinateurs, etc., avec les dates où ils sont renouvelés. S'y ajoute la liste des rationnaires — *cantores* exclus —, le personnel de la *obra y fábrica*, les visiteurs des chapelles, leurs sacristains.

31. Fol. 408v-409v.

vêpres et à la messe du jour des fêtes de saint Étienne et de saint Jean l'Évangéliste, les 26 et 27 décembre³². Ces modalités sont beaucoup mieux explicitées que dans les actes capitulaires qui n'en font qu'une simple mention.

A la fin du sanctoral est dressée une liste de tous les dignitaires des chœurs du doyen et de l'archevêque et des titulaires successifs des quarante canonicats qui s'échelonnent de 1490 à 1593, avec la date de leur admission et, pour certains, la date et le lieu de leur sépulture³³.

Dans le temporel sont consignés des événements dont l'occurrence correspond à certaines fêtes ou dimanches. Le troisième dimanche de l'Avent, c'est la présentation de la bulle originale de la concession de la *Santa Cruzada*. Une grande procession, à laquelle s'associent le clergé, les confréries, les bannières, les instrumentistes et les fanfares, se rend de l'Hôpital de Santa Cruz à la cathédrale. Chaves Arcayos prend soin d'en noter l'ordre et toutes les confréries qui y participent³⁴. Le dimanche *in albis*, après sexte, une procession se rend de la cathédrale au monastère de Saint-Augustin pour commémorer l'apparition de saint Augustin qui mit fin, en 1268, à la *langosta* — l'invasion des sauterelles —, calamité qui n'épargna pas la Castille et dont les actes capitulaires se font encore l'écho au XVI^e siècle³⁵.

Le souci d'information du narrateur dépasse largement le cadre de la cathédrale lorsqu'il s'agit d'une grande fête comme celle du *Corpus Christi*. Il consacre un paragraphe à son étalement dans les 26 paroisses de Tolède, d'après les dispositions prises le 14 mai 1591 par le cardinal Quiroga pour que, à tour de rôle, les confréries abritées dans les églises de Tolède puissent célébrer cette fête³⁶.

A la fin du temporel, on trouve un calendrier des anniversaires avec la dotation correspondante, suivi par les obligations des *clerizones* — les enfants de chœur — de participer aux matines et aux fêtes et anniversaires dotés³⁷. Chaves Arcayos n'a pas oublié de raconter l'élection, parmi les *clerizones*, du petit évêque, l'*obispillo*, qui avait lieu le jour de la fête de saint Nicolas³⁸.

Ces additions, pour éclectiques et incomplètes qu'elles soient, donnent la tonalité de la vie du chapitre d'une façon qui dépasse le cadre strict de la liturgie et permet de mesurer son autorité temporelle.

32. Fol. 414v-415. Pour chacun, le montant de la peine est fixé ; il est prévu pour le roi, la reine et l'archevêque eux-mêmes ! L'érudition de Chaves Arcayos lui permet de rappeler que ces peines relèvent d'une coutume très ancienne signalée par le chanoine Blas Ortiz dans son livre *Summa templi toletani*, cap. 9, fol. 32. Cette œuvre, datée de 1549, est conservée dans le ms Egerton 1882 de la British Library de Londres.

33. Fol. 451-454v.

34. Fol. 479v-481v.

35. Fol. 517v-518. L'érudition de Chaves Arcayos nous rapporte que cette procession, consécutive à un vœu du chapitre, se fit jusqu'en 1312 au monastère de Saint-Étienne. Il a lu le récit du miracle tiré de la Chronique de l'ordre de Saint-Augustin, du frère Hierónimo Román, conservée au monastère de Saint-Augustin.

36. Fol. 537.

37. Fol. 560-560v.

38. Fol. 562. Cf. *supra*, p. 226.

La structure du cérémonial

Sans tenir compte des documents qui y sont disséminés et que nous venons de citer, le cérémonial proprement dit se compose de trois parties distinctes.

La première est consacrée aux processions, un acte rituel fréquent, imposant, au protocole varié et compliqué. Selon le degré de solennité, ces processions sont dites « entières » quand leur trajet fait le tour complet de la cathédrale. Les « demi-processions » peuvent emprunter deux trajets couvrant seulement la moitié du parcours total. Dans les deux cas, des stations ont lieu devant différentes chapelles³⁹. A la fin de la description de ces deux types de processions, Chaves Arcayos a jugé bon de dresser un calendrier des fêtes auxquelles elles s'appliquent⁴⁰. Sont aussi décrites les processions des dimanches simples, des dimanches dans l'octave d'une fête, les processions de rogations — la rogation faite au *Sagrario*⁴¹, notamment en cas de sécheresse, le matin après prime et le soir après complies, que le chapitre peut demander de compléter par une messe —, les processions d'action de grâce, les processions de jubilé⁴². Un chapitre sur l'emploi des quatre couleurs pour les ornements, selon le temps liturgique et la fête célébrée, se trouve inséré entre les demi-processions et celles des dimanches simples⁴³.

La deuxième partie du cérémonial est consacrée au sanctoral⁴⁴. En plus des fêtes de la Vierge et des saints, il offre la particularité d'inclure la Circoncision, l'Épiphanie, la Transfiguration et Noël. En de nombreux points conforme au sanctoral romain, il incorpore évidemment les saints tolédans. Les pontifes y figurent : le premier évêque Eugène, Helladius (615-633), Ildephonse (657-667), neveu de saint Eugène II et élève d'Isidore de Séville, puis Julien (680-690), témoins sur à peine un demi-siècle de la grandeur de la période wisigothique, mais aussi Léocadie, martyrisée sous Dioclétien et dont le culte à Tolède remonterait au v^e siècle⁴⁵ ;

39. Fol. 252 : *De las procesiones que ay y como se acostumbra hacer* ; fol. 252-255v : *De las procesiones solemnes llamadas enteras* ; fol. 256-256v : *De las procesiones llamadas medias*. Sur la reconstitution des trajets processionnels, cf. François REYNAUD, *La polyphonie tolédane et son milieu, des premiers témoignages aux environs de 1600*, thèse de doctorat d'État, sous la direction du Pr Bartolomé Bennassar, université de Toulouse-Le Mirail, 1993, p. 428 et 430.

40. Fol. 255v et 258.

41. Chapelle édifée à la fin du xvi^e siècle où l'on conserve les reliques.

42. Fol. 259 : *De las procesiones de dominicas, simples* ; fol. 263-265 : *De las procesiones que se suelen hazer por rogativas* ; fol. 266-266v : *De las procesiones pro gratiarum actione* ; fol. 267v : *Rogativa al sagrario con Sub tuum praesidium* ; fol. 268-269v : *Misa de rogativa al Sagrario* ; fol. 270 : *Procesiones de jubileos*.

43. Fol. 258v : *De los 4 colores que usa esta sancta yglesia en el officio divino conforme al missal romano y las colores que usa en las fiestas de procesiones enteras y medias desde las primeras visperas hasta las segundas visperas*.

44. Fol. 272-420.

45. Commémoration, dans l'ordre du calendrier : saint Ildephonse, archevêque de Tolède, 23 janvier ; translation du bras de saint Eugène (relique obtenue par Alphonse VII de Castille), 12 février ; saint Helladius, archevêque de Tolède, 18 février ; saint Julien, 8 mars ;

commémoration de ces saints les dimanches entrant dans l'octave et l'octave elle-même. Le calendrier mentionne, sans aucune précision sur les offices, d'autres commémorations de saints selon le rituel toledan (*conforme al officio toledano*). Ce sont Hémétère et Chélidoine, martyrisés à Calahorra, en Vieille Castille, au iv^e siècle (?) (3 mars); Léandre, archevêque de Séville et fondateur de l'école épiscopale (13 mars); la translation de saint Nicolas, le jour de la fête de saint Grégoire de Nazianze (9 mai); Antonin (2 septembre); Anastasie (2 décembre). A Tolède, la fête de la *Descensión de Nuestra Señora, alias de la Paz* (24 janvier), est passée du rituel mozarabe au rituel romain puisque, contrairement aux fêtes précédemment citées, elle est décrite au cérémonial et répertoriée comme fête double et d'obligation. Il en va de même pour la fête de l'*expectación de Nuestra Señora — expectatio partus* — (18 décembre) célébrée le même jour à Séville, Compostelle et Tarazona. La victoire et le triomphe de la Croix (16 juillet) commémore la victoire de Las Navas de Tolosa, en 1212; la victoire de Lépante (1571), obtenue grâce au saint Rosaire, est fêtée le jour de la saint Marc (7 octobre); la conversion des Maures de Grenade, le 19 décembre. Si saint Isidore de Séville est célébré dans toute l'Église catholique romaine le 4 avril, Juste et Pastor, auxquels une église paroissiale de Tolède est dédiée, le sont le 7 juillet dans le calendrier toledan.

Bon nombre de ces fêtes sont d'obligation (*de guardar*); le sanctoral n'en compte pas moins de trente-cinq dont six au mois d'août et six au mois de décembre, Noël exclu⁴⁶. Il ne contient pas de commun des saints. A la suite du 16 décembre, on trouve une rubrique relative à la place des grandes antiennes des vêpres des fêtes précédant Noël, rubrique suivie par une autre indiquant comment elles seront chantées, du 17 au 23 décembre⁴⁷.

translation du corps de sainte Léocadie, 26 avril; saint Eugène, archevêque de Tolède, 15 novembre; translation du corps de saint Eugène, 18 novembre; sainte Léocadie, 9 décembre.

46. Fêtes d'obligation du sanctoral, dans l'ordre du calendrier: Circoncision; Épiphanie; Fabien et Sébastien (20 janvier); Ildephonse (23 janvier); *Nuestra Señora de la Descensión, alias de la Paz* (24 janvier); Purification; Mathias (23 février); Annonciation; Marc (25 avril); translation du corps de sainte Léocadie (26 avril); Philippe et Jacques (1^{er} mai); Invention de la sainte Croix (3 mai); Barnabé (11 juin); nativité de Jean le Baptiste (24 juin); Pierre et Paul (29 juin); Victoire et triomphe de la Sainte Croix (16 juillet); Marie-Madeleine (22 juillet); Jacques (25 juillet); Anne (depuis 1575, ordonnée par Grégoire XIII) (26 juillet); Dominique (d'obligation depuis 1608 par *motu proprio* de Pie V) (4 août); dédicace de Sainte-Marie-aux-Neiges (5 août); Transfiguration; Laurent (10 août); Assomption; Bartholomé (24 août); Nativité de la Vierge (8 septembre); Matthieu (21 septembre); dédicace de saint Michel (29 septembre); Luc (18 octobre); dédicace de la cathédrale (25 octobre); Simon et Jude (28 octobre); Eugène (15 novembre); translation du corps de saint Eugène (18 novembre); André (30 novembre); Conception de la Vierge (8 décembre); Léocadie (9 décembre); *Expectación de Nuestra Señora* (18 décembre); Thomas (21 décembre); Jean l'Évangéliste (27 décembre); saints Innocents (28 décembre).

47. Fol. 399: *Rubrica de las antifonas de laudes de las cinco ferias de ante la paschua de Navidad, de Jesuchristo*. Fol. 399v: *Rubrica de como se cantan las antifonas que llaman de la O*. L'intitulé rappelle le *O* exclamatif qui débute chacune des sept antiennes. L'intonation de chacune de ces antiennes est confiée précisément à des dignitaires ou, en leur absence, au plus ancien des dignitaires ou chanoines présents.

L'insertion au sanctoral des fêtes du Christ énumérées plus haut, qui devraient être placées dans le temporel, constitue la seule variante importante par rapport à l'archétype traditionnel.

Dans la troisième partie, Chaves Arcayos prend le soin, de donner les directives liturgiques qui correspondent aux grandes périodes du temporel : comment est recouvert le grand retable, l'autel de prime, quelle est la couleur des ornements des ministres du culte, si l'on chante en polyphonie ou en plain-chant et si l'orgue est autorisé⁴⁸. On notera que les samedis des temps de l'Avent et de la Pentecôte ne sont pas regroupés, mais alternent avec les dimanches qui leur correspondent. Pour ces samedis, les indications, stéréotypées, se bornent à énumérer les heures, la messe et, pour les vêpres, à donner l'incipit du capitule, de l'hymne, du verset, de l'antienne du Magnificat et de l'oraison. Il est plus intéressant d'entrer dans le détail des cérémonies comme l'imposition des Cendres, les Rameaux, le *mandatum* du Jeudi saint⁴⁹ et surtout le *Corpus Christi* et son octave dont la narration n'occupe pas moins de huit folios⁵⁰.

Cérémonial ou ordinaire ?

La préoccupation essentielle de Chaves Arcayos est de donner une description la plus complète possible du déroulement des offices, de la messe et du rituel qui y préside dans l'espace interne de la cathédrale — dans le chœur et hors de celui-ci — avec l'environnement vestimentaire et ornemental correspondant, ainsi que la place, les déambulations et les actions précises du célébrant et de tous les participants à l'action liturgique. Il lui vient naturellement à l'esprit de noter, le moment venu, l'incipit de la pièce qui sera lue ou chantée. En conséquence, présentation et usage du vernaculaire mis à part⁵¹ — nous sommes à la fin du XVI^e siècle — le contenu du « cérémonial » le situerait plutôt dans la tradition des ordinaires, lesquels donnent aussi les incipit des pièces liturgiques. Ces ordinaires servent de guides complets aux responsables des célébrations. Tout comme le cérémonial de Chaves Arcayos, ils sont très détaillés, ce que souligne Éric Palazzo : « ... plus on avance dans le temps, plus les ordinaires se gonflent, aux XIV^e, XV^e et même XVI^e siècles, de détails rubricaux d'une précision extraordinaire (...). Il n'est pas rare (...) à partir du XV^e siècle, de trouver des ordinaires comportant 200 feuillets et plus... »⁵². Voilà qui ressemble fort à l'ouvrage de Chaves Arcayos dénommé « cérémonial », terme très employé à son époque, mais les différences entre ces livres relèvent plus de la chronologie que de la

48. Fol. 478, directives pour l'Avent ; fol. 487, directives pour le Carême.

49. Description du rituel du lavement des pieds au fol. 508, complétée au fol. 563 par un chapitre intitulé *Como se facia el Mandato que se hace en el cabildo en las cassas del señor Arçobispo a las dos horas el Jueves Sancto* ne faisant pas partie du cérémonial proprement dit.

50. Fol. 530-537.

51. Très tôt, dès le XIV^e siècle, le castillan est utilisé dans la documentation ecclésiastique telle que les actes capitulaires, les livres de comptes, les registres de présence, etc.

52. Cf. É. PALAZZO, art. cit., p. 236.

typologie. En quoi consiste donc un cérémonial ? Selon Martimort, c'est « un livre qui décrit avec plus de précisions que l'ordinaire le déroulement des rites tout au long de l'année liturgique et dans les circonstances exceptionnelles de la vie conventuelle, le rôle qu'y jouent chacun des acteurs avec leur vêtement, leurs gestes, leurs attitudes, les déplacements qu'ils doivent effectuer, l'ordre des processions et des cortèges, en un mot les cérémonies ». La définition cadre encore parfaitement avec le contenu de notre livre, à cela près qu'« à la différence des ordinaires, le cérémonial ne détermine pas les lectures, prières et chants qui, au long des jours, incombent à ces divers acteurs et à l'ensemble de la communauté canoniale, monastique ou conventuelle »⁵³. Notre ouvrage refléterait plutôt l'esprit des derniers ordinaires du Moyen Age, avec des insertions extra-liturgiques concernant certaines réglementations et pratiques propres au chapitre de la cathédrale de Tolède, complétées de précisions d'ordre économique — distributions et *caridades* en particulier —, autant d'éléments qui se rattachent aux coutumes.

Le cérémonial, mémoire de l'action liturgique

Le descriptif des grandes fêtes inscrites au sanctoral et au temporal va de la vigile aux complies du jour, avec l'indication de la couleur des ornements, de la préparation des autels, les heures des offices avec les sonneries de cloches qui les précèdent et les accompagnent. Ce descriptif porte surtout sur les actions liturgiques les plus solennelles, se limitant à ne donner que les incipit des antiennes et des répons des heures de prime, tierce, sexte et none dont la célébration, stéréotypée, n'a pas besoin d'explication. Néanmoins, les seules indications de ces incipit sont une source très précieuse pour la connaissance de la tradition liturgique. L'office de matines n'est décrit que pour les grandes fêtes ; les vêpres le sont également lorsqu'elles s'accompagnent d'un salut solennel.

Ce sont surtout les processions des grandes fêtes qui abondent le plus en détails sur les vêtements, le rôle des dignitaires, des diacres, sous-diacres, acolytes, lecteurs et enfants de chœur, leur gestuelle, leurs attitudes rituelles. Leur déroulement est précisé aux chapitres sur les processions qui ouvrent le cérémonial, notamment celui consacré aux processions solennelles. Il démontre l'acuité d'observation de notre rédacteur. Comme David peignant le sacre de Napoléon à partir de ses propres esquisses et de celles de ses élèves disséminés dans Notre-Dame de Paris, Chaves Arcayos a l'œil sur tous les détails de la préparation et du déroulement de la procession. Sous-chantres ou maîtres de cérémonies de l'époque ont pu avoir recours à son descriptif lorsqu'un détail leur échappait, tant les rites étaient complexes. Celui de l'encensement des reliques, qui a lieu dans le chœur des dignitaires avant le départ du cortège processionnel, en est un exemple parmi tant d'autres : on nous dit comment on sollicite celui qui va encenser, combien de fois il le fera et

53. Cf. A.-G. MARTIMORT, *op. cit.*, p. 89.

s'inclinera. Nous connaissons aussi l'ordre du cortège avec les croix, les dignitaires, chapelains et rationnaires, les *cantores* et apprenons comment ils sont vêtus de simples surplis, de dalmatiques ou de capes selon leur dignité et leur fonction d'officiant ; on sait que, à hauteur des *cantores*, deux enfants de chœur portent le processionnaire — *el libro* — qui servira aux oraisons et aux chants lors des stations successives devant les chapelles environnantes. Nous n'avons pas la place, ici, de multiplier les exemples de cette précision descriptive grâce à laquelle, quatre siècles plus tard, nous pourrions reconstituer la majeure partie des grandes cérémonies tolédanes et en mesurer toute la pompe.

Compléments et corrections du descriptif

La rédaction du cérémonial a fait l'objet de nombreux ajouts, corrections et suppressions, contemporains ou postérieurs. L'examen de ces ajouts, dont la plupart se situent dans les marges de droite ou de gauche, voire en haut et en bas du corps du texte, là où de la place était disponible, laisse quelque peu perplexe. A première vue, bon nombre de ces annotations semblent être d'une autre main, le trait étant un peu plus épais, les lettres moins bien formées. Si l'on tient compte du fait que, plus on avance dans le temps — les corrections les plus tardives sont des années 1630 —, moins l'écriture est soignée, on peut imaginer qu'il s'agit de la main vieillissante de Chaves Arcayos, à quoi s'ajoute probablement un changement de plume. L'axe d'écriture et la façon de former plusieurs lettres restent les mêmes. Encore plus convaincantes sont des pages où l'écriture d'un même texte se modifie progressivement, sous l'effet de la crispation et de la fatigue, pour aboutir au dernier type. On reviendra plus en détail sur cette question dans l'édition critique du texte que nous avons annoncée.

A la fin du descriptif des fêtes solennelles prennent place des ajouts précédés du mot *nota*. Ce sont des remarques que Chaves Arcayos aurait eu du mal à insérer dans son texte sans créer de rupture narrative. Leur contenu est très varié ; il peut concerner simplement le transfert d'une commémoration de saint, lorsqu'elle tombe le jour d'une grande fête, ou revêtir un caractère anecdotique, signalant par exemple des détails préparatoires : la veille du dimanche des Rameaux, le portier de la cathédrale est chargé de regrouper les rameaux d'olivier qui seront distribués au clergé avant la procession et d'en pourvoir le haut de la tour de la chapelle mozarabe où se tiendront les enfants de chœur. Il incombe à l'*obrero* (le fabricant) de procurer ces rameaux, dès le mercredi ou jeudi, non seulement à la maison royale et à tout le palais archiépiscopal, mais encore aux chapelains et chanteurs non rationnaires, aux curés des paroisses, aux prieurs des monastères, à la mairie, aux notables, etc.⁵⁴. La note qui suit la fête de la translation du bras droit de saint Eugène revêt un caractère plus historique puisqu'elle rappelle dans quelles conditions

54. Fol. 499v.

l'archevêque de Tolède, Raymond, en voyage en France, découvrit que la nécropole royale de Saint-Denis conservait les reliques de saint Eugène et comment le roi Alphonse VII de Castille réussit à obtenir le bras droit du saint⁵⁵. On aimerait pouvoir multiplier encore les exemples d'érudition hagiographique de l'auteur, en particulier sur les saints les plus vénérés à Tolède.

C'est aussi en fin de descriptif, plus rarement dans les marges, que sont signalées les dotations particulières à certaines fêtes avec le nom du fondateur, le montant global de la dotation et la façon dont elle sera répartie. Chaves Arcayos en profite pour donner les renseignements qu'il détient sur le fondateur⁵⁶. L'indication *charidad* est toujours placée dans le haut de la page, dans la marge de droite ; le montant est indiqué dans la même marge, en face de la fête. On peut ainsi collecter dans le cérémonial le montant total des *caridades* sur l'ensemble de l'année, lesquelles, rappelons-le, s'ajoutent aux distributions.

Dans les marges de gauche et de droite s'insèrent non seulement des précisions supplémentaires qui auraient échappé au narrateur ou qui seraient consécutives à des décisions ultérieures, mais encore toutes les modifications occasionnelles ou définitives qui furent apportées aux cérémonies décrites, avec les dates de ces modifications. Il peut s'agir aussi, purement et simplement, de l'amputation d'une partie de la description sans son remplacement. Si c'est une suppression qui n'affecte que quelques mots, le passage est simplement rayé. Lorsqu'un bloc de texte complet est concerné, le rédacteur l'a encadré et a porté en marge l'indication : *Quitese todo lo señalado*. L'examen attentif et raisonné de ces changements contribuerait grandement à une meilleure connaissance de l'évolution du rituel tolédan sur quelques décennies.

Il est peu probable que le cérémonial de Chaves Arcayos ait été écrit sur ordre du chapitre pour servir aux sous-chantres ou aux maîtres de cérémonies de l'époque, lesquels utilisaient certainement le livre de Juan Rincón cité plus haut. La présentation du livre, son aspect fourre-tout, le cérémonial lui-même entrecoupé d'informations extraites des actes capitulaires ou d'autres sources, tout cela ne ressemble pas à un ouvrage rédigé sur ordre pour être utilisé. Il s'agirait plutôt de l'initiative d'un esprit d'une curiosité extrême, désireux de transmettre à autrui la mémoire de la vie religieuse de la cathédrale jusque dans ses moindres aspects. Ses descriptifs des cérémonies vont probablement plus loin que les directives

55. Fol. 287v.

56. Exemple : fol. 333v, octave de saint Laurent. A la demande du chapitre, en 1591, un bref du pape Grégoire XIV en fit une fête double pour la cathédrale de Tolède. En 1537, dotation de 5 000 maravédís par le chanoine don Alonso de Rojas, chapelain principal de la chapelle royale de Grenade et archidiacre de Ségovie, répartis équitablement entre les premières vêpres, la messe et la procession, soit 1 462 maravédís par cérémonie, 250 maravédís pour chacun des (deux) chapelains, 30 (?) maravédís pour le répons — chanté sur sa sépulture — et 80 autres distribués en aumône traditionnelle aux pauvres. Selon Chaves Arcayos, Alonso de Rojas, mort en 1577, légua au chapitre cathédral la somme colossale de 800 000 maravédís, qui devait représenter la quasi-totalité de ses biens, pour la fondation de deux chapellenies, de *memorias* et d'une œuvre destinée à marier des orphelines de milieux pauvres.

du livre de cérémonies à l'usage des sous-chantres, comme celui de Juan Rincón auquel il fait référence. Ses ajouts d'ordre historique et ses annotations marginales décrivant des particularités ou des changements de rites le font ressembler aux diaires des cérémoniaux pontificaux.

Ce qui est décrit devait sembler naturel à la plupart des ecclésiastiques contemporains participant à ces cérémonies ; l'idée ne leur serait jamais venue d'en faire une relation écrite, non plus que de rechercher çà et là les constitutions ou les relations d'événements qui jalonnèrent la vie de la cathédrale pour les regrouper dans un livre. Sa fonction de secrétaire du chapitre prédisposait sans doute Chaves Arcayos à cette tâche et c'est bien le rassemblement de tous ces documents qui contribue à la qualité et à l'extrême originalité de l'ouvrage, rendant la personnalité de son auteur si attachante.

Ce cérémonial reste le livre qui, pour l'époque, nous informe le mieux sur la liturgie et le déroulement du culte à la cathédrale de Tolède à la charnière des deux siècles. Cependant, la pratique de la polyphonie à la messe et à certains offices comme matines, laudes, vêpres et complies et l'introduction à l'église dans le courant du xvi^e siècle d'instrumentistes autres que l'organiste, vont rendre nécessaire, au début du xvii^e siècle, l'élaboration d'un calendrier des fêtes solennelles où chanteurs et musiciens participent au *canto de órgano*, sans aucun descriptif. Le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Madrid conserve ce calendrier, intitulé *Memorial del estilo que se ha de guardar en esta Santa Iglesia de Toledo en todas las fiestas del año que se celebran con solemnidad de canto de organo*, sous la forme d'une copie de l'original perdu de 1604, datée de 1869 et due à un bénéficiaire, don José María Sbarbi, *cantor contalto* de la cathédrale, selon l'indication qui suit le titre⁵⁷. Nous avons établi une concordance entre tous les passages relatifs à la pratique de la polyphonie rencontrés dans le temporal et le sanctoral du cérémonial et du mémorial. Cette concordance s'accompagne, pour chaque fête, d'un classement de toutes les œuvres — messes, motets, hymnes — contenues dans les cantoraux polyphoniques de l'époque conservés à la cathédrale, susceptibles d'être retenus par les maîtres de chapelle pour la grand-messe et les offices⁵⁸.

Le mémorial de 1604 et le cérémonial nous donnent la physionomie exacte de la liturgie et du rituel à la cathédrale de Tolède après le concile de Trente. Ces livres, comme le livre du sous-chantre Juan Rincón, seront relayés et complétés, à la fin du xvii^e siècle, par celui de Diego de Varona, qui fut sous-chantre de la cathédrale de Tolède de 1676 à 1702⁵⁹. Comme

57. *Copiado con toda fidelidad, nimia escrupulosidad y rigorosa exactitud, de un manuscrito en vitela existente en archivo de la dicha Santa Yglesia por...* Ce manuscrit de 16 folios est conservé sous la cote ms 14045 (122).

58. C'est l'objet d'un chapitre de notre thèse de doctorat (cf. *supra*, note 39), intitulé « Liturgie et polyphonie à la cathédrale de Tolède au xvi^e siècle », p. 445-541.

59. *Oficio de sochantre de la S. Iglesia de Toledo primada de las Españas escrito por el bachiller Diego de Barona, racionero sochantre en dicha S. Iglesia : con las fiestas movibles y solemnidades que se celebran en Toledo el año, dando principio por las fiestas, que son conforme al breviario romano, en la conformidad, que se siguen.*

le cérémonial, son manuscrit donne les incipit des pièces liturgiques et ne se limite pas aux obligations du sous-chantre, ajoutant des indications sur l'usage de la polyphonie vocale et instrumentale. La comparaison entre les deux livres est intéressante et montre qu'en près d'un siècle les pratiques n'ont pas tellement changé. Cependant, le livre de Chaves Arcayos reste, de loin, le document le plus complet, le plus didactique, le plus intéressant aussi par son environnement documentaire et les nombreuses notes concernant les aspects de la vie religieuse et cultuelle de la cathédrale. En observateur accompli, en érudit aussi, Chaves Arcayos est la mémoire sans faille et incontournable du faste des cérémonies religieuses de la primatiale d'Espagne en cette fin du Siècle d'or.

François REYNAUD
CNRS (IRHT - Orléans)